

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 MARS 2018

Conseillers en exercice : 11

PRESENTS : MM. DARBON Hubert, Maire,
M. PERRIN François, adjoint,
Mme VANDROUX Laurence, M. BAILLY Emmanuel, M. ROUX Jean-Paul,
M. MATHIEU Pascal, Mme PREFAUT Claudine

Conseillers présents : 7

Absents excusés : Mme RAGUET Amandine, M. GAILLARD Roland

Absents : M. BREGAND Jacky, adjoint, Mme FRELIN Isabelle

Date de convocation :

09/03/2018

Date d'affichage :

21/03/2018

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VANDROUX Laurence

L'an deux mil dix-huit le quinze mars à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune des Planches près Arbois légalement convoqué le neuf mars s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu de ses séances, sous la présidence de M. DARBON Hubert, Maire.

ORDRE du JOUR

- 1 – Comptes administratifs 2017
Commune, Eau, Assainissement, La Tuffière
- 2 – Approbation des comptes de gestion 2017
Commune, Eau, Assainissement, La Tuffière
- 3 – Affectation des résultats 2017
Commune, Eau, Assainissement, La Tuffière
- 4 – Cartes Avantages Jeunes 2018/2019
- 5 – SIDEC : Mise à disposition de Services : Elaboration du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
- 6 – Réfection voirie Rue du Moulin
- 7 – Achat d'un lave-vaisselle
- 8 – Questions diverses

* * *

Après l'appel des conseillers, la nomination du secrétaire de séance, le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1 – Comptes administratifs 2017 :

Commune

Dépenses de fonctionnement = 46 821,98 €

Recettes de fonctionnement = 200 172,71 € (dont 108 496,78 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 153 350,73 €

Dépenses d'investissement = 85 257,21 € (dont 13 231,42 € de déficit antérieur reporté)

Recettes d'investissement = 16 741,47 €

Résultat de clôture : -68 515,74 €

Pour l'ensemble des 2 sections : solde positif de 84 834,99 €

Eau

Dépenses de fonctionnement = 11 007,32 €
Recettes de fonctionnement = 13 663,68 € (dont 2 226,13 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 2 656,36 €

Dépenses d'investissement = 2 131,00 €
Recettes d'investissement = 16 241,90 € (dont 11 274,66 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 14 110,90 €

Pour l'ensemble des 2 sections : solde positif de 16 767,26 €

Assainissement

Dépenses de fonctionnement = 13 250,24 €
Recettes de fonctionnement = 16 945,90 € (dont 2 781,52 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 3 695,66 €

Dépenses d'investissement = 6 948,20 €
Recettes d'investissement = 54 341,25 € (dont 44 264,25 d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 47 393,05 €

Pour l'ensemble des 2 sections : solde positif de 51 088,71 €

Turbine

Dépenses de fonctionnement = 26 125,51 €
Recettes de fonctionnement = 35 700,33 € (dont 12 316,66 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 9 574,82 €

Dépenses d'investissement = 20 394,53 €
Recettes d'investissement = 18 566,96 € (dont 1 292,96 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : - 1 827,57 €

Pour l'ensemble des 2 sections : solde positif de 7 747,25 €

Le Maire quitte la séance dont la présidence est désormais tenue par M. PERRIN François, adjoint.
Les membres présents passent au vote et les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.
Le Maire, rentré, reprend la présidence de la séance.

2 – Approbation des comptes de gestion 2017

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017, considérant l'exactitude des inscriptions et la similitude des comptes de gestion et comptes administratifs, le conseil municipal déclare que les comptes de gestion pour l'exercice 2017, dressés par M. ACCARY Cédric, receveur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

3 – Affectations des résultats 2017

Le conseil décide d'affecter les résultats de 2017 aux budgets primitifs 2018 comme suit :

Commune :

Affectation au compte 002 (excédent reporté de fonctionnement) : 84 834,99 €
Affectation au compte 1068 (apurement du déficit d'investissement) : 68 515,74 €

Budget eau :

Affectation au compte 002 (excédent reporté de fonctionnement) : 2 656,36 €
Affectation au compte 001 (excédent reporté de d'investissement) : 14 110,90 €

Budget assainissement :

Affectation au compte 002 (excédent reporté de fonctionnement) : 3 695,66 €
Affectation au compte 001 (excédent reporté de d'investissement) : 47 393,05 €

Budget La Tuffière :

Affectation au compte 002 (excédent reporté de fonctionnement) : 7 747,25 €
Affectation au compte 1068 (apurement du déficit d'investissement) : 1 827,57 €

4 – Cartes avantages jeunes

Le conseil décide à l'unanimité d'offrir la carte avantages jeunes 2018/2019 à tous les enfants du village âgés de 6 à 20 ans.

5 – SIDE C : Mise à disposition de Services : Elaboration du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Le conseil décide à l'unanimité de confier au SIDE C l'élaboration d'un schéma communal de défense extérieure contre l'incendie qui permettra aux pompiers, en cas d'incendie sur la commune de savoir rapidement où ils doivent prendre l'eau.

Le coût de l'opération est de 1 920 € HT.

Il autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition de services avec le SIDE C.

6 – Réfection voirie Rue du Moulin

Le conseil décide à l'unanimité la réfection de la rue du Moulin en enrobé et approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses : 22 185,00 € HT

Recette : 4 437,00 € (20 % Conseil départemental)

Coût pour la commune : 17 748,00 € H.T (auto-financement)

Il autorise le Maire à demander une subvention au Conseil Départemental au titre de l'ESTJ (Engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes).

7 – Achat d'un lave-vaisselle

Le conseil décide d'acheter un lave-vaisselle, il accepte le devis de la société PROINOX d'un montant de 1 668 € TTC.

8- Questions diverses

Une réunion d'information sur l'utilisation du défibrillateur sera organisée par les pompiers, le vendredi 30 mars à 18 h à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Le secrétaire de séance : Mme VANDROUX Laurence